

DIRECTEUR DES SERVICES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE			
<p align="center">CONCOURS EXTERNE Ouverture inscriptions : avril Clôture inscriptions : juin Fin septembre (épreuves écrites) Mi-décembre (épreuves orales)</p>			i-EPrépa
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Note de synthèse à partir d'un dossier portant sur des faits sociaux contemporains	2	4H	Culture générale Note de synthèse
EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien avec le jury à partir de l'exposé par le candidat de son parcours professionnel ou personnel	2	30 mn préparation + 10 mn d'exposé + 30 mn oral	Module admission
Exposé suivi d'un entretien avec le jury à partir de l'étude d'un cas concret portant sur les missions ou le fonctionnement du service public de la PJJ permettant d'évaluer les connaissances du candidat selon un programme fixé chaque année	3	30 mn préparation + 10 mn d'exposé + 30 mn oral	Module admission